

Les listes des bénéficiaires dévoilées fin avril...

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Oran/Centres d'enfouissement technique

Reprise du travail
après une grève
de 10 jours

Page 16

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5321 - Jeudi 11 mars 2021 - Prix : 10 DA



Réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

Tebboune appelle RASD et Maroc à des pourparlers «directs et sérieux»

Page 3

Quelle politique
syrienne pour
la nouvelle
administration
américaine ?

Par Mohamed Habili

Depuis que la nouvelle administration américaine est aux commandes, il n'a pas été question de la Syrie. Ni non plus du Venezuela d'ailleurs, encore que du président Nicolas Maduro il ait été fait mention par Joe Biden une ou deux fois lors de sa campagne électorale, et dans des termes dont le moins que l'on puisse dire est qu'ils n'étaient guère élogieux. Mais comme il arrive souvent que l'on tienne pendant la campagne électorale des propos dépassant sa pensée, le but pouvant être alors avant tout de se concilier un électorat précis, ou du moins de ne pas l'abandonner entièrement à ses rivaux, les autorités vénézuéliennes ont raison de ne pas désespérer de voir l'administration Biden se résoudre à prendre ses distances vis-à-vis de la politique concernant leur pays mise en œuvre par l'administration Trump. De la Syrie, certes, il n'a pas été question, mais d'ores et déjà deux actions américaines s'y sont produites. La première a été l'annonce faite par le Pentagone que désormais les troupes américaines présentes à l'est de l'Euphrate (elles sont estimées à moins d'un millier de soldats) ne s'occuperaient pas de surveiller ou de garder les gisements pétroliers s'y trouvant. Leur seule mission sera désormais la lutte contre l'Etat islamique, d'autant qu'il est en train d'y reprendre du poil de la bête.

Suite en page 3

Afin de remettre en route les PME/PMI en crise

Ce que conseille le patronat
pour la relance économique

La Confédération algérienne du patronat citoyen, ex-FCE, ambitionne de réaliser un taux de croissance économique allant de 8 à 10 %. Pour y parvenir, elle a proposé un plan de sortie de crise qu'elle a élaboré grâce à l'implication d'experts et chefs d'entreprise. Ce plan contient 62 propositions que la Capc suggère à l'Exécutif, notamment pour une remise en route de l'économie nationale après le choc causé par la pandémie de coronavirus.

Page 2

Avec 31 morts et 1 349 blessés en une semaine

Après le répit, les routes
redeviennent meurtrières

Page 3

Vers «un changement des modes d'enseignement et de gestion»

Révolution d'autonomie en vue
dans l'Université, selon le ministre

Page 4

Afin de remettre en route les PME/PMI en crise

Ce que conseille le patronat pour la relance économique

■ La Confédération algérienne du patronat citoyen, ex-FCE, ambitionne de réaliser un taux de croissance économique allant de 8 à 10 %. Pour y parvenir, elle a proposé un plan de sortie de crise qu'elle a élaboré grâce à l'implication d'experts et chefs d'entreprise. Ce plan contient 62 propositions que la Capc suggère à l'Exécutif, notamment pour une remise en route de l'économie nationale après le choc causé par la pandémie de coronavirus.

Par Louisa Ait Ramdane

Pour mettre en œuvre ces propositions, le président de la Capc, Sami Agli, a souligné qu'«il faut une rupture réelle et une grande volonté politique pour concrétiser des solutions qui versent dans l'intérêt collectif et l'intérêt de la souveraineté économique du pays». Pour amorcer une véritable relance, «il faut une démarche qui permet le retour à la croissance par la relance de l'effort d'investissement», dira-t-il. «L'objectif, a-t-il précisé, est de réaliser des niveaux de croissance d'au moins 8 % sur une période de 10 ans, si nous voulons résorber définitivement le chômage et endiguer la précarité dans notre pays».

Belgique, Italie et Indonésie
Le Président Tebboune
reçoit les lettres de
créances des nouveaux
ambassadeurs



LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs de Belgique, d'Italie et d'Indonésie en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a reçu mercredi les lettres de créances de trois nouveaux ambassadeurs en Algérie. Il s'agit de son Excellence l'ambassadeur du Royaume de Belgique, M. Alain Leroy, son Excellence l'ambassadeur de la République d'Italie, M. Giovanni Pugliese, et son Excellence l'ambassadeur de la République d'Indonésie, M. Chalief Akbar Tjandraningrat», précise le communiqué. La cérémonie de présentation des lettres de créances s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Bardad-Daïdj, et du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, selon la même source.

K. L.

Invité de la rédaction de la Chaîne 3, M. Agli a estimé que «ces résolutions plausibles émises au président de la République viennent du terrain, c'est-à-dire émanant d'entreprises, d'experts, de commissions, d'ateliers de réflexion...».

Rappelant le principe d'acter l'investissement garanti par la loi fondamentale de la nation, il suggère de s'en inspirer dans toute réflexion future pour élaborer des solutions à l'objet de consigner la liberté d'investir qui est un droit constitutionnel. «On doit aussi s'inspirer des réussites de nos champions économiques», a-t-il ajouté. Selon lui, «il faut lister les 100 premiers champions économiques, tous secteurs confondus, pour en tirer profit et pour s'inspirer des opérateurs économiques actifs et productifs pour pouvoir parler de leur internationalisation et donc rendre leurs produits aisément exportables à l'étranger».

L'intervenant a suggéré aussi l'ouverture de tous les secteurs au privé. «On ne parle plus de secteurs fermés, sinon il faut lister les secteurs accessibles», a-t-il indiqué, soulignant que «le Président était clair en parlant de l'ouverture aux acteurs économiques, tous secteurs confondus, et ce, en parlant des banques, des services, transport maritime et aérien, etc.» Il a fait observer qu'il faut encadrer cette liste claire de liberté à l'investissement, surtout là où on ne peut pas aller investir. A ce propos, Sami Agli fera remarquer que la crise économique en Algérie existait bien avant la pandémie, mais s'est aggravée avec la crise sanitaire qui a sérieusement impacté les entreprises dont beaucoup ont baissé le rideau.



Mais le plus grave, a-t-il dit, «ce qui a nui à l'économie nationale c'était de prendre des décisions de façon unilatérale ; ce qui a créé des monopoles, des restrictions, des situations d'instabilité...». «La situation post-Covid est très difficile, mais nous avons confiance en les changements en cours, à commencer par la concertation entre les pouvoirs publics et les partenaires économiques», a-t-il confié, ajoutant que «l'ère de pondre des lois sans les concernés est bel et bien révolue».

Pour conclure, Sami Agli a insisté sur l'impérative réussite du plan de relance et s'est dit confiant, cette fois-ci, en l'ouverture au dialogue observée pour la première fois.

Le président de la Capc a pré-

senté, avant-hier à la presse, la copie de «62 propositions» pour faire face aux difficultés dans lesquelles se démènent actuellement les PME/PMI pour les remettre en route, notamment après la crise sanitaire. Avant d'être rendu public, ce document a d'abord été remis en début

d'année en cours au chef de l'Etat. Il faut dire que l'initiative de la Confédération algérienne du patronat citoyen intervient dans un contexte très particulier, où tous les indicateurs macroéconomiques virent au rouge en raison de la pandémie de coronavirus.

L. A. R.

Bilan des dernières 24 heures

Virus : 138 nouveaux cas et 4 décès

L'Algérie a enregistré 4 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, le même nombre qu'hier (4), portant à 3026 le total des morts, a annoncé, hier, le porte-parole du Comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie, le Pr Djamel Fourar.

Le nombre de contaminations a connu une baisse, avec 138 cas, soit 23 cas de moins par rapport au bilan d'hier (161), pour atteindre, au total, 114 681 cas confirmés.

R. N.

Logement promotionnel aidé (LPA)

Les listes des bénéficiaires dévoilées fin avril...

«Les listes finales des bénéficiaires de logements promotionnels aidés (LPA) à travers les communes de la wilaya d'Alger seront dévoilées début avril 2021», a indiqué, hier, le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nessel Yahia. Le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme, Nessel Yahia, a précisé, hier, lors d'un appel téléphonique, que «les listes finales des bénéficiaires de logements promotionnels aidés à travers les différentes communes de la wilaya d'Alger seront dévoilées fin mars, ou même pour être plus à l'aise, je dirais début avril», ajoutant que

«les listes, en ce moment, sont en phase de finalisation. On attend la signature du wali». À ce propos, notre interlocuteur a annoncé qu'«il faut savoir que le remaniement du wali d'Alger et du wali délégué est pour bientôt, donc ils ne se lancent pas pour signer les documents...». Nessel a assuré qu'au niveau de la commission de la wilaya d'Alger chargée du programme LPA «on apporte les dernières retouches pour enfin finaliser les listes tant attendues par les souscripteurs, pour ensuite procéder à leur convocation de manière graduelle», soulignant que la wilaya tiendra les promesses faites aux citoyens en veillant à accorder ces logements au profit des habitants de la wilaya d'Alger uniquement. Il a appelé,

en outre, le ministère de la Justice à prendre les mesures nécessaires à l'encontre des déclarations mensongères enregistrées dans le cadre de l'opération de l'inscription en ligne pour l'accès au LPA, notamment après l'enregistrement d'un nombre important de fausses déclarations. A ce propos, l'intervenant a indiqué que sur les 262 000 inscrits au programme de logements promotionnels aidés sur le site électronique ouvert à cet effet, plus de 80 000 ont été écartés car ne remplissant pas les conditions. Par conséquent, la liste finale compte 180 000 souscripteurs LPA, a-t-il précisé. Il a rappelé que «les dossiers ont été examinés sur la base du fichier national du logement et du fichier de la Société nationale de

l'électricité et du gaz (Sonegaz), en sus d'autres critères relatifs à la situation sociale». Enfin, il est à noter que la date de divulgation des listes des bénéficiaires de logements promotionnels aidés à travers les communes de la wilaya d'Alger a été reportée à multiples reprises pour des raisons diverses, dont «la crise sanitaire de coronavirus qui a affecté notre travail et la filtration des listes des demandeurs de cette formule au niveau des différentes administrations», a souligné Nessel. «L'indifférence de certains et la mauvaise gestion sont pour beaucoup dans ce retard», a assuré le vice-président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) chargé de l'Habitat et de l'Urbanisme.

Thinherine Khouchi

Réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine

Tebboune appelle RASD et Maroc à des pourparlers «directs et sérieux»

■ Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé, avant-hier, la République arabe sahraouie démocratique et le Royaume du Maroc à s'engager dans des pourparlers «directs et sérieux», sous l'égide de l'Union africaine et de l'ONU.

Par Aomar Fekrache

Dans son allocution, lors de la réunion en visioconférence du Conseil de paix et de sécurité de l'UA au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, le président de la République a déclaré : «L'occasion nous est donnée aujourd'hui d'examiner la situation grave au Sahara occidental, avec l'espoir de voir nos délibérations aboutir à des mesures concrètes et efficaces pour cristalliser une solution durable à ce conflit, qui n'a que trop duré mais qui ne saurait avoir de délai de prescription». «Notre réunion, a indiqué le Président, intervient, comme c'est déjà expliqué, dans l'objectif de réunir les conditions d'un nouveau cessez-le-feu entre la RASD et le Royaume du Maroc, et d'œuvrer à la réalisation d'une solution juste et permanente, à même de garantir le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et clore définitivement les dossiers de décolonisation en Afrique», ajoutant que «l'Afrique, qui a vaincu l'occupation européenne par sa lutte politique et armée parfois et qui est venue à bout de l'apartheid, se doit aujourd'hui d'en finir avec le dernier foyer colonial dans notre continent». «L'échec du cessez-le-feu, suite à la violation d'un accord en vigueur depuis 1991 et l'escalade dangereuse que connaît le conflit au Sahara occidental, n'est que la résultante de décennies de politique de blocage et de ralentissement systématiques des Plans de



règlement, de contournement du processus de négociations et de tentatives récurrentes d'imposer le fait accompli dans le territoire d'un Etat membre fondateur de l'UA», a-t-il fait observer. Tebboune a cité, entre autres, l'exploitation illégale des richesses, les démarches visant le changement de la composition démographique des territoires occupés, les violations systématiques menées à l'encontre de citoyennes et de citoyens sahraouis sans défense, outre les tentatives illégales pour modifier le statut du Sahara occidental. C'est pour cette raison, a indiqué le président de la République, que «nous invitons notre honorable Organisation à joindre sa voix à la nôtre pour demander au Secrétaire général de l'ONU de

désigner immédiatement son représentant au Sahara occidental, de même que nous invitons l'ONU à donner, avec l'appui de l'UA, à la mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), des ordres pour faire face aux violations des droits de l'homme au Sahara occidental». M. Tebboune a affirmé que «l'absence de prise en charge de la tragédie du peuple sahraoui, qui en a assez des atterroissements de l'ONU dans l'organisation d'un référendum, convenu depuis 30 ans, mais aussi le blocage sans précédent du processus politique, ont extrêmement exacerbé la situation». Face à ces développements dangereux, «notre organisation continentale qui avait eu un rôle historique dans l'élabora-

tion et l'adoption du plan de règlement onusien ne peut rester silencieuse ou mise à l'écart», a souligné le Président Tebboune, ajoutant qu'il «est inconcevable d'entendre, après le déclenchement d'une guerre entre deux Etats membres de notre Organisation, des voix, ça et là, tentant d'avancer des arguments fallacieux pour la justifier». Face aux répercussions de ce conflit susceptible de compromettre la paix et la sécurité dans toute la région, M. Tebboune a plaidé pour «l'activation du rôle du CPS, en vertu des dispositions de son protocole constitutif, afin d'apaiser la situation et d'œuvrer à trouver une solution durable et équitable, conformément aux résolutions pertinentes de l'UA et de l'ONU». **A. F.**

Quelle politique syrienne pour la nouvelle administration américaine ?

Suite de la page une

Cette déclaration semble dire que les Américains ne s'opposeraient pas à ce que l'armée syrienne reprenne le contrôle de ces gisements. Pour l'heure ce n'est là cependant qu'une interprétation parmi d'autres. Les Kurdes pourraient eux aussi y voir une espèce de feu vert donné par les Américains pour qu'ils assument ce même contrôle dont eux-mêmes ne veulent plus. L'autre action, ce sont les raids aériens effectués près de la frontière irakienne, ciblant des forces pro-iraniennes, en représailles à des attaques à l'obus sur une base américaine au Kurdistan irakien. Jusque-là des attaques aériennes contre des positions iraniennes ou pro-iraniennes étaient une spécialité israélienne. Serait-ce que les Américains s'y mettent à leur tour ? Rien ne permet encore de l'affirmer. Les raids américains en Syrie ne sont pas en effet liés à la scène syrienne, mais à ce qui se passe en Irak. Attaqués en Irak, les Américains ont répliqué en Syrie, qui plus est à la frontière entre les deux pays, comme pour indiquer que leur champ d'intervention n'englobe pas ce pays dans sa profondeur. Il n'est même pas évident que ce soit à des forces pro-iraniennes qu'ils s'en sont pris à cette occasion. Ils ont pu rendre la monnaie de leur pièce à des forces qu'ils tiennent directement responsables des tirs sur une de leurs positions en Irak. Dans cette hypothèse, leurs raids aériens ne sont pas une déclaration de guerre aux forces pro-iraniennes déployées en Syrie. Ils ne devraient pas donc se répéter. S'il s'en produit d'autres, ce sera contre une autre cible. Moralité : ils ne disent rien de la politique syrienne de la nouvelle administration américaine, le sujet qui nous intéresse ici. La décision prise de ne plus protéger les gisements pétroliers n'est pas éclairante non plus. La seule chose qu'elle-même dise clairement, c'est qu'il n'entre pas dans l'intention du nouveau pouvoir américain d'exploiter ces champs pétroliers, un projet que son prédécesseur semblait avoir conçu, soit pour des considérations de pur profit, soit dans le but d'ajouter à la crise syrienne.

M. H.

signalisation 4 % et l'état des routes 2 %. Aussi, plus de 6 000 délits et 1 305 infractions au code de la route ont également été établis en 2020 à l'encontre des conducteurs n'ayant pas respecté le code de la route dans les zones extramuros, a-t-on fait savoir, notant que la majorité de ces accidents ont été enregistrés parmi la catégorie de jeunes âgés entre 30 et 40 ans.

Meriem Benchaoua

Avec 31 morts et 1 349 blessés en une semaine

Après le répit, les routes redeviennent meurtrières

En Algérie, bien que des campagnes de sensibilisation soient organisées périodiquement et plusieurs associations se mobilisent en matière de lutte contre les accidents de la route, le nombre de victimes ne cesse d'augmenter d'une année à l'autre. Nos routes sont de plus en plus meurtrières, tuant hommes, femmes et enfants. Malgré les appels à la vigilance lancés à travers les différents canaux de communications, la route demeure meurtrière. Malheureusement, les accidents de la route font désormais partie du quotidien des Algériens. Pas un jour ne se passe sans son lot d'accidents avec des bilans lourds, enregistrant plusieurs morts et blessés. Un triste constat que la semaine écoulée a largement renforcé en accusant un taux de mortalité de trente et une personnes et 1 349 autres ont été blessés dans 1 176 accidents survenus à travers le territoire national, a indi-

qué, hier, un communiqué des services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'Oran, où 67 accidents de la circulation ont été comptabilisés, faisant 5 morts et 48 blessés, précise la même source. En effet, la situation empire de plus en plus et l'indiscipline des conducteurs reste la principale cause, en plus de l'état des véhicules, la négligence des piétons et l'état des routes. Des chiffres farmineux en hausse ces dernières années, essentiellement en raison du comportement des conducteurs. Le code de la route n'est pour ainsi dire plus du tout respecté par un grand nombre de piétons et conducteurs, ce qui a donné lieu à des résultats dramatiques. Le nombre de morts ne baissera significativement et durablement que le jour où le gouvernement prendra enfin conscience que la sécurité routière repose sur trois principes indissociables : un automobiliste raisonnable, un

véhicule en bon état et une route bien entretenue. Par ailleurs, le nombre d'accidents de la route survenus dans la wilaya de Constantine, en zones périurbaines et en milieu rural, a connu une hausse de 24,67 % l'année dernière, par rapport à l'année 2019, selon les services du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. S'exprimant en marge d'une campagne de sensibilisation aux dangers des accidents de la route, la responsable de la cellule de communication de ce corps de sécurité, le lieutenant Nedjoua Bekiri, a précisé qu'un total de 187 accidents de la circulation, ayant causé la mort de 51 personnes et des blessures à 283 autres, ont été recensés en 2020, contre 150 accidents enregistrés en 2019 causant 75 décès et faisant 238 blessés. «En dépit de l'application des procédures de confinement partiel prises par les autorités dans le cadre de la lutte contre la pandémie de Covid 19

qui avaient permis de limiter le trafic routier et l'organisation de campagnes de sensibilisation et d'information, le nombre d'accidents de la circulation a connu une hausse de 37 accidents en 2020 comparativement à 2019», a-t-elle déclaré. La même source a souligné, dans ce même contexte, que le plus grand nombre d'accidents a été enregistré en 2020 sur les routes nationales, avec 74 accidents, 52 sur l'autoroute Est-Ouest, 31 sur les chemins de wilaya, 20 sur les chemins communaux, 8 dans les zones urbaines et 2 autres accidents recensés dans des nouvelles zones d'habitations. Le lieutenant Bekiri a fait remarquer, d'autre part, que l'excès de vitesse demeure la principale cause dans 52 % des accidents enregistrés pendant l'année 2020 à travers l'ensemble des communes de la wilaya, suivis par le non-respect de la distance de sécurité 11 %, le dépassement dangereux 9 %, le non-respect des plaques de

Vers «un changement des modes d'enseignement et de gestion»

Révolution d'autonomie en vue dans l'Université, selon le ministre

■ Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a appelé, mardi à Tipasa, les établissements universitaires du pays à se préparer à la prochaine étape, qui requiert un changement des modes d'enseignement et de gestion en prévision d'une autonomie plus grande et d'une décentralisation des décisions.

Par Lina B.

«**I** est impératif pour les établissements universitaires, durant la prochaine étape, d'être à la hauteur des objectifs stratégiques fixés, qui sont au diapason des mutations locales, nationales et mondiales», a déclaré le ministre dans son allocution, lors d'une rencontre avec la famille universitaire, au siège du Centre universitaire «Morsli-

Abdallah» de Tipasa.

Il a souligné la nécessité pour l'université de prendre en charge la «modernisation de ses méthodes et moyens de travail, en vue d'être au diapason des exigences de l'ère du numérique dans l'objectif de développer le secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, et partant, arriver à offrir des prestations de qualité et promptes tant aux étudiants qu'à la famille universitaire». Le ministre a réitéré, à l'occasion, son appel aux responsables en charge des établissements universitaires du pays, en vue de se «tenir prêts pour un changement des réflexes et des actes, au même titre que des modes d'enseignement et de gestion, et leur révision», en prenant en compte l'expérience acquise durant la lutte contre le Covid-19, et les restrictions imposées par elle, dont la plus importante fut la clôture de l'année universitaire dans des conditions spéciales, après la décision prise, par la tutelle, de laisser la prise de décision à l'appréciation des recteurs des universités.

S'adressant aux membres de la famille universitaire présents sur place, Abdelbaki Benziane leur a recommandé l'impératif de «se tenir prêts pour plus d'autonomie et une décentralisation des déci-



sions», soutenant que les autorités supérieures du pays, à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, attendent que celle-ci (famille universitaire) «opère un changement dans les méthodes de gestion des établissements de l'enseignement supérieur et de la recherche, par l'adoption d'un nouveau système de travail». Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a signalé, à cet effet, l'entame, par ses services, de l'«actualisation des règlements et lois pour les adapter aux exigences

sociétales actuelles nationales et mondiales», et ce, en confiant «une véritable autonomie à l'université», afin qu'elle puisse, a-t-il dit, «mettre en place son système pédagogique, scientifique et administratif, par l'encouragement des compétences au sein des élites, à réaliser des études et des expertises et à créer des bureaux d'études, suivant des cahiers des charges spécifiques répondant aux exigences du développement».

Soit une démarche susceptible d'assurer des sources de financement à l'université et de consacrer son indépendance»,

selon M. Benziane qui a estimé que la consécration de cet objectif «requiert des mécanismes de gouvernance modernes à tous les niveaux, dont la possession d'un projet pour développer l'entreprise, une large connaissance des besoins du développement local, et une ouverture sur l'environnement économique et mondial, à travers la signature de conventions et d'accords de jumelage, outre l'encouragement de la libre initiative, de la gestion rationnelle et de la rationalisation des dépenses».

L. B.

Journée internationale des droits de la femme

Rencontre autour de la condition des femmes handicapées en Algérie : Ooredoo soutient la Faph



TOUJOURS fidèle à son engagement auprès des personnes handicapées, Ooredoo a soutenu la Fédération algérienne des personnes handicapées (Faph) dans l'organisation d'une rencontre autour de la condition des femmes handicapées, ce lundi 8 mars 2021, Journée internationale des droits de la femme. Cette rencontre en l'honneur des femmes handicapées, qui a été placée sous le thème «Violences contre les femmes, violence contre les femmes handicapées : les violences sont-elles les mêmes ?», a vu la participation de différents experts sur le sujet ainsi que de nombreuses femmes handicapées. Ce rendez-vous annuel a été l'occasion de mettre en évidence les défis que rencontre la femme handicapée dans son quotidien et notamment d'attirer l'attention sur les phénomènes de violence exercée à son encontre dans le contexte de la crise sanitaire du Covid-19. Pour rappel, Ooredoo est depuis 2015 le partenaire de la Fédération algérienne des personnes handicapées, une organisation nationale militante pour l'égalité des chances et la promotion des droits des personnes handicapées. Cette initiative témoigne de l'engagement de Ooredoo en tant qu'entreprise citoyenne à soutenir les initiatives œuvrant à promouvoir les droits des personnes handicapées en Algérie. **R. N.**

Gharđaia

Le Ksar de Tafilet, lauréat du prix «Energy globe national Award 2020»

La Fondation «Amidou» de Béni Isguen (Gharđaia) a remporté, dans la soirée de mardi, le «National Energy Globe Award 2020», un prix des plus prestigieux pour l'environnement, décerné annuellement par la Fondation autrichienne «Energy Globe Foundation» pour la réalisation d'un ksar bioclimatique unique dénommé «Ksar Tafilet».

Ce prix a été attribué au président de la Fondation Amidou et initiateur du projet, D'Ahmed Nouh, en présence du conseiller commercial de l'ambassadeur de la République d'Autriche à Alger, Franz Bachleitner, des membres de la Fondation Amidou ainsi que de notables et élus locaux.

Le projet, lauréat de ce prestigieux prix, a porté sur la réalisation d'un ksar (Tafilet) de plus de mille logements sur un terrain rocailleux, selon des normes architecturales et bioclimatiques, mariant l'architecture

le développement durable, avec un intérêt particulier pour la préservation de l'environnement et le confort du cadre de vie.

Pour l'initiateur du projet, D'Ahmed Nouh, cette consécration est «le fruit d'un engagement en faveur de la préservation de l'écologie et de notre patrimoine architectural classé patrimoine universel, tout en épousant la modernité». Ce projet, devenu un modèle et une référence en matière de préservation du patrimoine architectural alliant modernité, confort de vie et bioclimatique ainsi que l'écologie, en utilisant les matériaux de construction locaux, avait déjà obtenu le premier prix de la Ligue arabe de l'environnement 2014, a rappelé M. Nouh à l'APS.

Ce nouveau ksar, qui obéit aux exigences du développement durable, constitue un bel exemple de construction bioclimatique assimilant l'architecture pédagogique et les principes écologiques et doit être un

modèle à suivre en Algérie pour préserver l'environnement et lutter contre la pollution, a estimé de son côté le diplomate autrichien, Franz Bachleitner.

Le ksar en question est réalisé avec des matériaux locaux en appliquant aussi les normes d'une gestion économique de l'eau, le recyclage des eaux usées et la valorisation des déchets ménagers.

Après avoir félicité la Fondation Amidou pour ce projet axé sur l'efficacité énergétique, la préservation de l'environnement et des ressources, le diplomate a souligné que cette distinction, qui n'avait pas pu être attribuée en 2020 suite à la propagation de la pandémie de coronavirus, permettra à l'équipe algérienne lauréate de participer à un prix international organisé par la Fondation autrichienne «Energy globe foundation».

Lancé en 1997, le Ksar de Tafilet, qui s'étend sur un site

rocheux d'une superficie de 22 hectares et qui compte plus de 1 000 habitations écologiques, a été conçu pour une meilleure qualité de vie avec une verdure et des plantations d'arbres, en s'appuyant sur l'interprétation consciente de l'héritage architectural ancestral et la préservation de l'environnement. Il a été inauguré en 2006.

Ses promoteurs ont pu créer sur des rochers des jardins et espaces verts ainsi qu'un parc animalier devenu la curiosité des touristes et visiteurs de la région.

La distinction «Energy Globe» a été lancée en 1999 par Wolfgang Neumann, un Autrichien pionnier de l'énergie dans son pays, pour encourager les initiateurs de projets visant à lutter contre les problèmes environnementaux et à trouver des solutions efficaces pour protéger les ressources fossiles et utiliser les énergies renouvelables, a-t-on fait savoir. **Hani D.**

Pétrole

Le Brent à 67,60 dollars à Londres

■ Les cours du pétrole étaient proches de l'équilibre hier, suspendus aux données sur les stocks de brut aux Etats-Unis publiés par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) plus tard dans la journée.

P.M.D. R.



Par Samia Y.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait vers midi 67,60 dollars à Londres, en légère hausse de

0,12 % par rapport à la clôture de mardi, après avoir passé une bonne partie de la séance asiatique dans le rouge. A New York, le baril américain de WTI pour avril grappillait 0,33 %, à 64,22

dollars. Selon les analystes, le marché du pétrole est encore «agité», sans direction forte après ses pertes de la veille, les investisseurs attendant les prochaines données sur les stocks

de pétrole brut aux Etats-Unis, publiés par l'EIA cet après-midi. Les stocks pour la semaine passée sont attendus en hausse de 2,5 millions de barils, d'après les estimations des spécialistes du

marché. Mardi, la fédération qui regroupe les professionnels du secteur pétrolier aux Etats-Unis, l'American Petroleum Institute (API), aux estimations jugées moins fiables, a indiqué que les stocks avaient augmenté de près de 13 millions de barils dans le pays. Les stocks sont d'autant plus attendus cette semaine qu'ils avaient connu hier une hausse record, de l'ordre de 21,6 millions de barils, la plus forte depuis 1982. Des variations impressionnantes dues en grande partie à la vague de froid polaire qui s'est abattue mi-février sur une grande partie du territoire américain, notamment au Texas, le poumon énergétique des Etats-Unis. Hier, l'EIA avait indiqué que les raffineries américaines avaient fonctionné à seulement 56 % de leurs capacités. Les cours du brut évoluent cependant à des niveaux élevés depuis le début de l'année. Lundi, le Brent avait franchi brièvement la barre des 70 dollars, s'approchant à 71,38 dollars de son précédent record du 8 janvier 2020, quand le WTI a atteint 67,98 dollars le baril, une première depuis octobre 2018.

S. Y.

Monnaies

L'euro stable face au dollar et à la livre

L'euro restait stable face au dollar hier, dans un marché des changes paisible avant la publication de l'indice des prix à la consommation (CPI) américain pour février, et à la veille d'une réunion de la Banque centrale européenne (BCE). Hier matin, l'euro restait stable face au dollar (+0,04 % à 1,1901 dollar) et à la livre (-0,08 % à 85,60 pence). La

publication de l'indice des prix à la consommation, prévue en début d'après-midi, donnera une idée du niveau de l'inflation aux Etats-Unis, ont souligné des analystes. Depuis plusieurs semaines, les marchés s'inquiètent d'un possible retour d'une inflation durable, notamment en raison du plan géant de relance de 1 900 milliards de dollars voulu par Joe Biden. Selon des

experts, «même si l'inflation sur les prochains mois sera due à d'autres facteurs, ceux qui parient que l'économie américaine va repartir très vite, faire grimper les taux obligataires et renforcer le dollar risquent de se réjouir». Alors que la Banque centrale américaine (Fed) se réunira la semaine prochaine, les marchés observeront attentivement si l'institution réagit à la

hausse des taux. Par opposition, «la réunion de la BCE de cette semaine promet d'être plutôt calme», estiment les analystes. Selon eux, le mouvement récent du marché obligataire n'a pas épargné la zone euro, «mais c'est un problème moins marqué pour la BCE» et «la hausse récente du dollar, entraînée par la hausse des taux, est un bonus pour la zone euro». **Said H.**

Bourse de Tokyo Nikkei incertain malgré le rebond du Nasdaq

La Bourse de Tokyo était hésitante hier matin après avoir démarré en hausse dans la foulée du rebond du Nasdaq de Wall Street la veille, sur fond d'inquiétudes concernant une possible remontée des taux d'intérêt américains à long terme. L'indice vedette Nikkei stagnait (-0,04 % à 29 016,40 points) vers 01h40 GMT, tout comme l'indice élargi Topix (+0,06 % à 1 918,82 points). Le yen baissait face au dollar, à raison d'un dollar pour 108,68 yens vers 01h40 GMT contre 108,48 yens mardi à 21h00 GMT. La devise japonaise se dépréciait aussi légèrement par rapport à l'euro qui valait 129,19 yens contre 129,11 yens la veille. L'euro descendait à 1,1884 dollar, contre 1,1901 dollar lundi. Le marché du pétrole hésitait avant l'annonce attendue ultérieurement hier de l'état des réserves de brut américain. Vers 01h25 GMT, le baril américain de WTI gagnait 0,42 % à 64,28 dollars, mais le baril de Brent de la mer du Nord cédait 0,75 % à 67,73 dollars. **H. D.**

Chicago

Le blé rebondit après le rapport Wasde, le soja au plus haut en six ans

Le cours du blé a rebondi à Chicago après la révision à la baisse des stocks de blé mondiaux par le rapport Wasde, tandis que le soja a atteint un plus haut en six ans et que le maïs a reculé. Le ministère américain de l'Agriculture (USDA) a indiqué dans son rapport mensuel que les stocks mondiaux de blé se montaient à 301,2 Mt, en

repli de 3 Mt, à cause notamment d'une plus forte demande chinoise. En revanche, il n'a pas changé ses projections pour le maïs. «Les estimations de l'USDA pour les stocks mondiaux de blé se sont inscrites en-dessous des prévisions les plus basses du marché, tandis que ses estimations pour les stocks de maïs se sont révélées être au-dessus des

attentes les plus hautes», a résumé Michael Zuzolo de Global Commodity Analytics and Consulting. «Le marché est sceptique et dubitatif sur l'estimation de la production de soja du Brésil», ce qui soutenait le prix de l'oléagineux, a indiqué l'expert.

Le boisseau de blé (environ 27 kg) pour livraison en mai, le plus échangé, a terminé à 6,5650

dollars contre 6,4650 dollars lundi en hausse de 1,55 %.

Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mai a fini à 5,4575 dollars contre 5,4700 dollars, en repli de 0,23 %. Le boisseau de soja (environ 27 kg) pour livraison en mai a terminé à 14,4000 contre 14,3375 dollars à la dernière clôture, s'appréciant de 0,44 %. **Salem K.**

Chine

La hausse des prix à la production au plus haut depuis fin 2018

La hausse des prix à la production en Chine s'est inscrite en février à son niveau le plus élevé depuis novembre 2018, selon des chiffres officiels publiés hier, nouveau signe de reprise post-Covid dans l'industrie. L'indice PPI, qui mesure le coût des marchandises sorties

d'usine, a connu une augmentation de 1,7 % sur un an le mois dernier, davantage qu'attendu, contre 0,3 % en janvier, d'après le Bureau national des statistiques (BNS). Le coût des matières premières sur les marchés mondiaux (pétrole, métaux) ainsi que l'augmentation de la

demande intérieure expliquent en partie ce niveau, a relevé Dong Lijuan, un statisticien du BNS. «Les coûts de production ont également été gonflés par l'augmentation des prix des composants électroniques, en particulier des semi-conducteurs», a déclaré l'analyste Rajiv Biswas, économis-

te en chef du cabinet IHS Markit. L'indice des prix à la consommation (CPI), principale jauge de l'inflation, s'est de son côté inscrit en baisse de 0,2 % sur un an en février - contre -0,3 % en janvier. Une tendance qui s'explique en partie par la chute du coût des produits alimentaires. **R. E.**

France

La production industrielle rebondit en janvier

La production industrielle française a rebondi de 3,3 % sur un mois en janvier, après le recul de novembre et décembre dû au deuxième confinement, a indiqué, hier, l'Institut français des statistiques

«Insee». Par rapport à février 2020, dernier mois avant le premier confinement, la production industrielle reste en retrait de 1,7 %. En janvier, «la production n'a pas retrouvé son niveau de février 2020 dans la majorité des

branches industrielles», souligne l'Insee.

Dans le détail, la production manufacturière a rebondi de 3,3 % en janvier.

Par secteur, la production s'est nettement redressée dans

les biens d'équipements +8,4 %, après -3,3 % en décembre, tout comme dans les «autres industries» (+3,9 %, après -0,8 %), catégorie qui comprend notamment le textile, le bois, la pharmacie, ou encore la

métallurgie. Même chose pour l'industrie agroalimentaire (+1,6 %, après -2 %). En revanche, elle recule dans les matériels de transports (-2,9 %, après +1,2 % en décembre).

Nabila T.

Khenchela

Dix projets pour le développement des zones d'ombre dans la commune de Bouhmama

■ Dix projets de développement au profit de nombreuses zones d'ombre réparties sur le territoire de la commune de Bouhmama (wilaya de Khenchela) ont été inscrits à la faveur de l'exercice 2021, a-t-on indiqué à la wilaya.

Par Hocine A.

La commune de Bouhmama a bénéficié cette année de 10 opérations visant l'amélioration des conditions de vie de la population des zones d'ombre relevant de cette collectivité locale, dont la réalisation des projets de raccordement aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau potable, ainsi que l'entretien et l'extension du réseau d'assainissement, a déclaré à l'APS le secrétaire général de la wilaya, El Hadj Fersi. Les régions concernées, cette année, par ces actions de développement, a ajouté la même source, sont les zones d'Ouled Khoucha, Ouled Meriem, Zirize, Bouhmama, Ouled Boubakeur, Ouled Ali Ben Felous, Ouled Si Moussa, Iguelmene, aux côtés de groupements d'habitations Derrouiche, Baâra, Bouakaz et Tabat Meriem.

Les services de la wilaya de Khenchela, a relevé M. Fersi, ont réservé un montant de 200 millions de dinars pour la réalisation, courant 2021, de différents projets inscrits dans le cadre des programmes visant la prise en

charge des zones d'ombre de Bouhmama, assurant que ce montant est puisé de la Caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, de divers programmes sectoriels et du plan communal de développement. Les projets, dont les procédures réglementaires sont en cours, seront lancés «durant le deuxième trimestre de l'année 2021», a précisé la même source. Ces opérations visent à doter plus de 3 000 âmes en électricité, gaz et en eau potable, et mettre un terme aux maladies à transmission hydrique (MTH), en plus de faciliter les déplacements des citoyens et des agriculteurs en procédant au désenclavement de ces zones, a fait savoir M. Fersi. **H. A.**



Oran

Plus de 46 000 logements de différentes formules en cours de réalisation

Quelque 46 000 logements publics locatifs et de location-vente sont en cours de réalisation à travers les différentes communes de la wilaya d'Oran, a-t-on appris de la direction du logement. Ce programme comprend plus de 30 000 LPL en cours de réalisation dans les différentes communes de la wilaya, à l'instar de Oued Tielat, El-Ançor, Bousfer, Benfrehia et autres, a indiqué le

directeur du logement de la wilaya, Khourkhi Yacine.

D'autre part, il est prévu la distribution de quelque 23 000 LPL d'ici le mois de juin prochain, dont 3 900 au profit des habitants de la daïra d'Oran (demandeurs de logements sociaux), en plus d'une partie du quota de 8 000 logements au nouveau pôle urbain d'Oued Tielat, ainsi que 1 000 logements à Benfrehia, entre autres, selon

les services de la wilaya.

D'autre part, 16 000 logements location-vente (Aadl) sont en cours de réalisation au nouveau pôle urbain «Ahmed-Zabana», dans la commune de Misserghine. A noter qu'un grand taux de ce quota de logements a été achevé et les travaux se poursuivent pour l'aménagement extérieur et le raccordement au réseau d'alimentation en eau potable. Par ailleurs, 7 800 loge-

ments location-vente seront distribués au niveau du même pôle urbain au courant de ce mois. Les travaux de réalisation de ce quota ont été achevés à 100 %, ainsi que les travaux de raccordement au réseau de gaz de ville, de bitumage des routes et d'aménagement extérieur, notamment la réalisation d'espaces verts et d'aires de jeux pour les enfants et l'éclairage public, a-t-on indiqué. **Lyes B.**

M'sila

140 millions de dinars pour l'entretien des écoles primaires

UNE ENVELOPPE financière de 140 millions de dinars a été allouée au titre de l'exercice 2021 pour l'entretien des écoles primaires dans plusieurs communes de la wilaya de M'sila, ont annoncé les services de la wilaya.

Puisé du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, ce montant permettra l'entretien de plus de 300 écoles, a précisé la même source, ajoutant que l'opération d'entretien des écoles primaires se poursuivra pour toucher l'ensemble de ces établissements à travers la wilaya. La wilaya de M'sila vise, à travers les opérations d'entretien des écoles du cycle primaire, à améliorer les conditions de scolarité des élèves, notamment ceux des zones d'ombre, ont indiqué les mêmes services.

Composé de 690 écoles primaires, le parc des établissements scolaires de la wilaya de M'sila fait l'objet de plusieurs opérations de réhabilitation, dont la réalisation de 40 cantines scolaires et de nouvelles classes et la mise en place du transport scolaire, ont conclu les services de la wilaya. **R. R.**

Batna / Hôpital de Ain Touta

Une cinquantaine d'interventions chirurgicales en faveur d'enfants

Une cinquantaine d'interventions chirurgicales, dont 12 complexes, ont été réalisées avec succès à des enfants en trois jours à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de la ville de Ain Touta (wilaya de Batna), a indiqué le directeur de l'établissement, Noureddine Nefissi. Ces interventions chirurgicales, qui s'inscrivent dans le cadre du jumelage avec l'Etablissement hospitalier spécialisé mère/enfant de Sidi Mabrouk (Constantine), ont été effectuées sous la supervi-

sion du P' Hicham Choutri, spécialiste en chirurgie pédiatrique, et ce, en marge des troisièmes journées chirurgicales consacrées aux malformations congénitales, organisées du 7 au 11 mars courant.

Le responsable a précisé que 23 opérations complexes étaient initialement programmées au profit d'enfants âgés entre 2 et 14 ans, atteints de malformations de l'appareil génital, mais certaines interventions ont été reportées à des dates ultérieures en raison de l'état de santé des patients

concernés. M. Nefissi a également assuré que le nombre d'interventions ordinaires devrait dépasser 50 au profit d'enfants de diverses communes de Batna ainsi que ceux de plusieurs autres wilayas.

Aussi, l'EPH de Ain Touta organisera dans les prochaines semaines des journées de chirurgie orthopédique, a ajouté le directeur de cet établissement de santé, soulignant que l'hôpital a besoin de renouveler et moderniser ses équipements et de se doter d'une nouvelle salle d'opé-

rations pour le service de maternité afin de répondre à la forte demande.

Selon une étude récente élaborée par l'administration, cet établissement de santé assure une couverture sanitaire pour une population de 300 000 habitants des daïras de Ain Touta et Seggana, mais aussi du pôle urbain Hamla-3 de la commune de Oued Chaâba et des communes de Ain Zaâtout et El Kantara de la wilaya de Biskra, a souligné la même source. **S. A.**

Tamanrasset

Impérative relance du projet de la briqueterie de Tit

Le projet de briqueterie privée de Tit (40 km au nord de Tamanrasset), actuellement à l'arrêt, doit être relancé pour contribuer à la dynamisation de l'action de développement dans la région, ont affirmé les services de la wilaya de Tamanrasset. Le wali de Tamanrasset, Mustapha Koriche, a donné des instructions aux responsables du secteur de l'Industrie pour œuvrer à la relance de ce projet, à l'arrêt en raison de procédures liées à la délivrance de certains documents nécessaires au promoteur pour sa

mise en exploitation. S'exprimant lors de l'inspection du projet, M. Koriche a appelé aussi les responsables des secteurs de l'Urbanisme, de la Sonelgaz et des Ressources en eau, à prendre les mesures nécessaires pour le raccordement de la structure bâtie du projet aux réseaux divers et permettre son entrée en phase de production. S'étendant sur plus de 10 hectares, ce projet, d'un investissement de 820 millions DA, offre une capacité de production de 70 000 briques/jour et générera, une fois en

exploitation, pas moins de 150 emplois directs. La briqueterie devra satisfaire le marché local et ceux des nouvelles wilayas d'In-Guezam et In-Salah, et contribuer à la diversification des ressources de l'économie nationale, a indiqué le même responsable. Cette unité industrielle aura aussi l'opportunité d'orienter sa production vers le marché africain, a estimé le chef de l'exécutif de la wilaya qui a appelé à l'accompagnement des investisseurs dans la région pour booster le développement local. **A. F.**

Sous le signe «Un livre, une vie»

Ouverture aujourd'hui du Salon national du livre

■ Le pavillon central du Palais des expositions des Pins maritimes à Alger (Safex) abrite, à partir d'aujourd'hui, le premier Salon national du livre, sous le thème «Un livre, une vie». Les organisateurs de cette manifestation promettent qu'elle sera à la hauteur des participants et du public.

Par Abia Selles

Le retour progressif à la vie normale, après des mois de confinement à cause de la pandémie de Covid-19, est marqué par l'organisation de festivités et activités qui attirent un grand public. Le Salon national du livre qui s'organise pour la première fois à Alger après l'annulation du Salon international du livre d'Alger (Sila), est un de ces événements où les exposants et les visiteurs se rencontrent pour de bonnes affaires.

Ce salon qui s'ouvre aujourd'hui, au bonheur des passionnés des lettres et des éditeurs, est organisé par l'Office national des éditeurs du livre (Onel). L'évènement verra la participation de dizaines d'éditeurs de livres représentant les quatre coins du pays.

C'est dans le strict respect des mesures de prévention contre le Covid-19 que cette édition s'organise cette année.

Ainsi, pour éviter le regroupement des foules, un écran géant sera placé à l'extérieur

du pavillon central de la Safex, façon singulière de diffuser et retransmettre en direct chaque moment du salon.

«Nous mettons tout en œuvre pour que ce salon soit une réussite éclatante et une reprise aussi dynamique que possible du secteur du livre qui revient de loin», a déclaré le commissaire de cette manifestation livresque, précisant que «nous espérons pérenniser ce salon, qui correspondra à la pré-clôture de la saison de distribution du livre en Algérie et au début de la saison littéraire chez nos voisins outre-Méditerranée».

Il est noté que l'Organisation nationale des éditeurs de livres a été créée le 23 décembre 2014 pour satisfaire la nécessité ressentie par les éditeurs professionnels de se voir représentés par un syndicat à la hauteur des efforts qu'ils ne cessent de prodiguer au service de la culture nationale, et qui puisse veiller à leurs intérêts ainsi qu'au développement et à la promotion de leur noble métier.

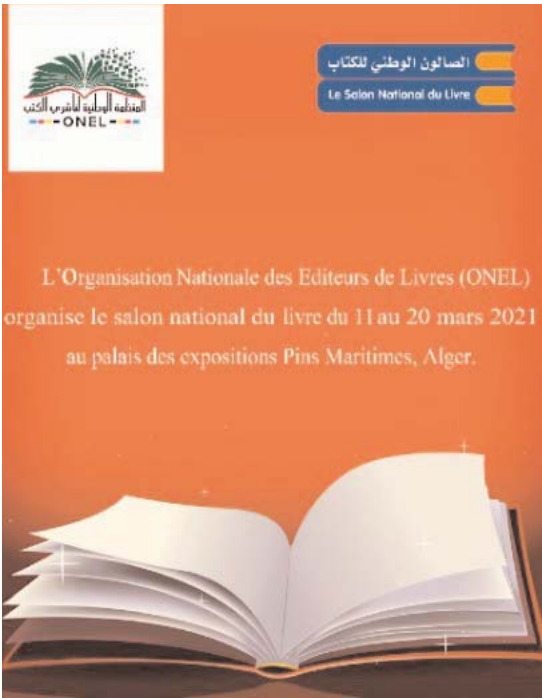
L'Onel, dès sa création, a mis en branle un ambitieux programme qui a eu un heureux effet sur l'amélioration de l'environnement de l'édition et des métiers du livre.

Parmi les axes les plus prometteurs de ce programme, on trouve le BookProd, salon international de l'industrie du livre, qui a tenu, jusqu'à maintenant, deux éditions (2016, puis 2018). De succès en succès, l'Onel ne cesse de progresser pour l'intérêt de l'édition, du livre et de son industrie pour le bien de la culture.

Les principaux objectifs de cette organisation nationale est de participer au développement de l'économie algérienne, défendre les intérêts matériels et moraux de l'éditeur national, veiller à la bonne représentation de l'éditeur national auprès des différentes instances et prodiguer tout service de consulting, d'assistance, de formation ou d'information permettant d'améliorer la performance économique de ses membres.

A. S.

PH/D.R.



Réouverture des salles de cinéma

Une quinzaine de films algériens au programme

Le ministère de la Culture et des Arts a annoncé, mardi, le lancement d'un programme de projections cinématographiques qui compte une quinzaine de films algériens récents afin de relancer, à partir du 15 mars, l'activité de plusieurs salles de cinéma dans diffé-

rentes villes du pays, annonce le ministère sur sa page Facebook.

Les cinéphiles auront la possibilité de découvrir des films, pour la plupart jamais distribués en Algérie, à l'instar de «143, rue du désert» de Hassen Ferhani, «Abou Leïla» de Amine Sidi Boumediene, «Paysages d'au-

tomne» de Merzak Allouache, «Héliopolis» de Djaafar Gacem, ou encore «S» de Rachid Benhadj. Ces projections sont annoncées dans les villes d'Alger, Oran, Béjaïa, Constantine, Tlemcen, Annaba, Béchar, Tizi Ouzou, Sidi Bel Abbès, Batna, Souk Ahras et

Laghouat. D'autres films sont également annoncés, comme «La cinquième saison» de Ahmed Benkamla, «Dzair» de Mehdi Tsabbast, «Salih» de Mohamed Sahraoui, «Djenia» de Abdelkrim Bahloul, «L'étoile d'Alger» de Rachid Benhadj, «Ben Badis» de Bassel El Khatib,

«Le sang des loups» de Ammar Si Fodhil, «Argo» de Ammar Belkacemi ou encore «Les intrus» de Mohamed Hazouli. Les détails de cette programmation et les salles sélectionnées pour abriter les projections n'ont pas encore été communiqués.

M. K.

Journées du théâtre pour enfants à Mostaganem

Cinq pièces théâtrales proposées au public

Cinq œuvres théâtrales sont programmées dans le cadre de la manifestation des journées du théâtre pour enfants qu'organise le théâtre régional «Djillali-Benabdelalim» à partir d'aujourd'hui à Mostaganem, a-t-on appris, mardi, de la cellule de communication de cette structure culturelle.

La même source a indiqué que cette manifestation, qui s'étalera jusqu'au 18 mars en cours, verra la présentation de 5 pièces théâtrales dont celles produites par le théâtre régional «Djillali-

Benabdelalim» et l'association «Sitar Eddahabi» (Rideau d'or), de même qu'un autre travail réalisé par le comédien amateur Benguenanou Mansour, connu sous le nom artistique «Titi».

Il sera procédé, dans ce cadre, à la présentation d'une nouvelle pièce théâtrale au théâtre régional sus-indiqué, intitulée «Loading», réalisée par Aïssa Chouat (production 2021), une autre pièce «Nour», du réalisateur Draoui fethi (2018), «Houria» de la réalisatrice Khawla Boudjemaa (production 2016),

«Ennawassidj» de l'association «Sitar Eddahabi» et les aventures de Titi, a ajouté la même source. Cette manifestation, qui entre dans le cadre du programme culturel annuel, sera organisée en application du strict respect du protocole sanitaire de prévention contre la pandémie de Covid-19, comportant la distanciation physique, le port du masque et la fourniture du gel hydro-alcoolique au public.

Pa ailleurs, il sera présenté durant cette période par le théâtre régional de

Mostaganem, à la 14^e édition du Festival national du théâtre professionnel qui aura lieu au Théâtre national d'Alger (TNA), la pièce «Khatibati» (Ma fiancée) du réalisateur Ahmed Rezzak.

La même structure culturelle s'apprête à produire deux nouvelles œuvres théâtrales : la première ayant trait à la personnalité du poète Lakhdar Benkhelouf, et l'autre de marionnettes, qui sera présentée dans le cadre de ce qu'est appelé «théâtre de la rue», a-t-on annoncé.

F. H.

Activités théâtrales à Laghouat

La reprise des activités tributaire de l'ouverture du théâtre régional

Des artistes et hommes de culture de la wilaya de Laghouat fondent beaucoup d'espoirs sur l'ouverture, dans de brefs délais, du théâtre régional de Laghouat, dont les travaux de réalisation ont été finalisés.

Ces acteurs de la scène culturelle locale lient l'impulsion des activités culturelles à la mise en exploitation de ce théâtre tant attendu pour promouvoir le 4^e art à Laghouat et les wilayas voisines.

Le représentant des artistes de la

wilaya, Ali Karboune, également réalisateur théâtral, a affirmé, mardi à l'APS, que les gens du théâtre de la wilaya de Laghouat et des régions limitrophes ambitionnent d'atteindre le professionnalisme dans ce domaine artistique, à travers la réunion des conditions adéquates et la réalisation de structures appropriées, dont une salle de spectacles dotée de moyens répondant aux normes requises pour l'activité théâtrale et qui font actuellement défaut dans les salles de théâtre des

maisons de la culture et de jeunes de la wilaya. Aïssa Hadid (comédien) a fait savoir que «les artistes de Laghouat attendent impatiemment l'ouverture de cet édifice culturel pour concrétiser leurs œuvres culturelles». Pour le réalisateur Allel Mâamir, l'ouverture de cet acquis culturel contribuera à la promotion, au rayonnement culturel et au soutien des artistes, promus d'instituts supérieurs et techniciens spécialisés dans différentes segments de l'activité théâtrale, dont l'éclaira-

ge et le son, pour contribuer aussi à la résorption du chômage.

En réponse aux préoccupations soulevées par les artistes, le directeur de la culture de la wilaya de Laghouat, Rachid Nemlii, a indiqué que «les travaux de réalisation du projet théâtre sont entièrement finalisés et que le dossier (décret de création) concernant son ouverture était au niveau des instances centrales concernées».

D. R.



Birmanie

Raid des forces de sécurité contre des cheminots grévistes, échec à l'ONU

■ Les forces de sécurité birmanes ont lancé un raid, hier à Rangoun, contre des cheminots grévistes opposés à la junte, l'ONU ne parvenant toujours pas à un consensus pour condamner le coup d'Etat.

Par Mourad M.

Deux versions d'une déclaration commune – qui proposaient une condamnation explicite du putsch par le Conseil de sécurité et la possibilité d'«éventuelles mesures (sanctions, ndr) supplémentaires» – ont été rejetées par la Chine, la Russie, l'Inde et le Vietnam, ont indiqué à l'AFF des diplomates.

Les négociations sur une position commune se poursuivent, selon eux.

Face à une ONU divisée, les généraux putschistes font fi des condamnations internationales et poursuivent leur répression.

Plusieurs centaines de policiers et de soldats se sont déployés hier autour de l'enceinte où réside le personnel ferroviaire de la gare Ma Hlwa Gone, dans l'est de la capitale économique.

«Ils bloquent les portes (des appartements) et les détruisent pour entrer», a relaté une membre de la famille d'un cheminot, sous couvert d'anonymat par peur des représailles. «J'ai

réussi à m'échapper, mais je m'inquiète pour les travailleurs et leurs proches encore coincés».

Selon elle, quelque 800 employés des chemins de fer dans cette gare sont impliqués dans le mouvement de désobéissance civile.

Médecins, enseignants, employés des compagnies d'électricité, cheminots, de nombreux fonctionnaires ont cessé le travail depuis le coup d'Etat du 1^{er} février qui a renversé le gouvernement civil d'Aung San Suu Kyi.

Ce mouvement perturbe la fragile économie birmane avec des bureaux ministériels vides, des écoles et des hôpitaux fermés, des banques dans l'incapacité de fonctionner.

Les principaux syndicats ont appelé à «l'arrêt complet de l'économie» pour tenter de paralyser le pays et d'augmenter la pression sur les militaires.

La junte a ordonné de son côté aux fonctionnaires de reprendre le travail, faute de quoi ils seraient licenciés et s'exposeraient à des représailles.

La Birmanie est en ébullition

depuis le putsch, avec des manifestations quotidiennes à travers tout le pays.

Quelques rassemblements éparés ont été organisés hier

A Myingyan (centre), le cortège a été dispersé violemment : trois manifestants pro-démocratie ont été blessés, dont un grièvement à l'œil, selon les secouristes. Dans le quartier d'Okkalapa, dans le nord de Rangoun, les forces de sécurité ont procédé à «une centaine d'interpellations», d'après un secouriste. «Certains manifestants ont été battus, il y a des blessés». La police et l'armée sont déployées en nombre dans la capitale économique et continuent à brûler des barricades de fortune érigées ces derniers jours par les protestataires.

Raids contre des habitations, des hôpitaux, des universités, arrestations en masse, recours à la force létale : la junte semble plus déterminée que jamais à vouloir éteindre le vent de fronde largement pacifique qui souffle sur le pays. Au moins 60 civils ont été tués et près de 2 000 personnes arrêtées depuis le 1^{er} février, d'après l'Association d'assistance aux prisonniers politiques.

L'armée justifie son passage en force en alléguant de vastes fraudes électorales lors des législatives de novembre remportées massivement par le parti d'Aung San Suu Kyi, la Ligue nationale pour la démocratie (LND). Dans un geste symbolique, plusieurs députés LND déçus ont annoncé sur Facebook avoir nommé un de leurs responsables, Mahn Win Khaing Than, vice-président du



Ph. > D. R.

pays, en charge de remplacer l'ex-président de la République, Win Myint, et l'ancienne cheffe du gouvernement, Aung San Suu Kyi, toujours tenus au secret. Les députés qui ne reconnaissent pas la légitimité du coup d'Etat et ont créé un comité pour représenter le gouvernement civil se rendent coupables de «haute trahison», un crime passible de la peine de mort ou de 22 ans de détention, a averti il y a quelques jours la junte.

Deux responsables de la LND sont morts en détention ces derniers jours, très peu de temps après leur interpellation. De nombreux ont été arrêtés, dont trois la nuit dernière.

La junte cible aussi les médias indépendants. Plusieurs ont été visés par des raids des forces de sécurité et se sont vu retirer leur licence de publication ces derniers jours. Une vingtaine de journalistes sont en détention, dont un photographe de l'agence de presse américaine Associated Press.

Le passage en force des généraux, qui a mis fin à une décennie de transition démocratique, suscite même des condamnations de diplomates

birmanes, les ambassadeurs à l'ONU et au Royaume-Uni se désolidarisant du régime.

Au contraire, le gouvernement sri lankais a invité le ministre des Affaires étrangères de la junte à participer, début avril, à des pourparlers sur la coopération économique. Un lobbyiste, recruté pour représenter la junte à l'étranger, devrait recevoir une somme de deux millions de dollars pour cette mission, selon des documents déposés au ministère américain de la Justice, que l'AFF a pu consulter hier. Ari Ben-Menashe, lobbyiste israélien-canadien, et sa société Dickens and Madson, basée à Montréal, ont signé le 4 mars un contrat avec le régime pour «aider à expliquer la situation réelle dans le pays», tout en faisant pression pour obtenir la levée des sanctions.

L'ambassadeur de France en Birmanie, Christian Lechery, s'est rendu hier devant la prison d'Insein à Rangoun. «La France appelle à la libération immédiate, sûre et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques emprisonnés», a-t-il déclaré sur Twitter.

M. M.

Mort de George Floyd

Le procès débute avec la sélection de premiers jurés

Le procès du meurtre de George Floyd a débuté mardi avec la sélection de premiers jurés, un coup d'envoi salué par la famille de cet Afro-Américain devenu une icône de la lutte antiraciste.

Le policier blanc Derek Chauvin est accusé d'avoir tué le quadragénaire noir le 25 mai à Minneapolis, en maintenant son genou sur son cou pendant près de neuf minutes. Il est poursuivi pour «meurtre» et «homicide involontaire».

Remis en liberté sous caution, il s'est présenté mardi devant la justice vêtu d'un costume gris et armé d'un carnet, sur lequel il a consciencieusement pris des notes, tandis que les jurés potentiels passaient sur le gril.

Compte tenu des passions suscitées par ce dossier, qui a déclenché un débat de fond sur

la police et le racisme aux Etats-Unis, la sélection du jury relève du casse-tête.

Sur les neuf premières personnes auditionnées mardi, toutes ont reconnu avoir eu vent de l'affaire. «C'était tout le temps à la télé», a souligné l'une d'elles. Certaines ont admis avoir forgé leur opinion, ont critiqué la police. D'autres ont au contraire salué son travail.

Plusieurs jurés potentiels ont confié être inquiets pour leur sécurité. Leur anonymat est pourtant protégé et les caméras qui filment les audiences doivent les garder hors-cadre.

Seuls deux hommes blancs et une jeune femme métisse ayant un oncle policier ont convaincu les parties de leur impartialité.

Ils reviendront devant le tribunal le 29 mars pour le début des débats de fond.

«Nous sommes contents que la procédure judiciaire ait commencé», a déclaré à l'AFF Shareeduh Tate, une cousine de George Floyd qui représentait sa famille dans la salle d'audience.

Cette femme de 50 ans, venue exprès du Texas, a rappelé que la mort de son cousin avait déclenché des manifestations monstres dans tous les Etats-Unis et au-delà.

«Cette réaction, le mouvement créé, me rendent optimiste dans le fait que l'issue du procès sera différente du passé», a-t-elle confié.

Jusqu'ici, les policiers américains faisaient rarement l'objet de poursuites pour usage excessif de la force et étaient encore moins souvent condamnés, les jurés ayant souvent tendance à leur accorder le bénéfice du doute.



Commentaire

Sérieux

Par Fouzia Mahmoudi

Si la classe politique française se déchire depuis quelques semaines sur le duel annoncé par les sondages à la prochaine élection présidentielle entre Emmanuel Macron et Marine Le Pen, elle ne semble pas capable, pour le moment du moins, d'apporter des alternatives crédibles pour renverser ce scénario. Et si à droite l'on semble s'accrocher à une candidature de Xavier Bertrand, seul capable de rassembler, un peu, sans susciter d'enthousiasme, certains responsables politiques n'écartent pas la possibilité de se lancer dans la course à la présidentielle. C'est le cas de la maire Les Républicains du 7^e arrondissement de Paris, Rachida Dati, qui assure depuis des mois qu'elle souhaite jouer un rôle au prochain scrutin présidentiel. Elle l'a réaffirmé encore cette semaine dans un entretien au quotidien «Le Parisien». «Je suis plus déterminée que jamais au regard d'une France totalement disloquée», a souligné l'ancienne garde des Sceaux de Nicolas Sarkozy. Rachida Dati refuse cependant de dire, pour l'instant, si elle souhaite être candidate. «Tout le monde peut être candidat. Mon objectif est de garantir la dynamique collective et de ne pas fragiliser ma famille politique», élude-t-elle, indiquant par ailleurs qu'il n'y a «pas d'évidence» sur l'incarnation «aujourd'hui». «Ce qui est sûr, c'est qu'il faut porter nos valeurs, même si la présidentielle ne commencera vraiment qu'après les régionales en juin prochain. Je n'ai pas de doutes que la droite en sortira confortée comme lors des scrutins précédents», juge-t-elle, optimiste. Avant de prévenir : «Je le dis à mes amis, ne tombez pas dans le piège d'Emmanuel Macron, qui a compris que la France est majoritairement sur nos valeurs, et souhaite nous diviser pour nous affaiblir». Rachida Dati a notamment lancé une plateforme de destination des jeunes : «La France vous appartient». «On dit que toute une jeunesse ne se sent plus intégrée à la France. Je ne crois pas qu'elle rejette la France mais elle ne trouve plus sa place dans un destin commun. Il faut entendre cette colère», a-t-elle expliqué. L'ancienne candidate à la mairie de Paris estime qu'il vaut «mieux la canaliser politiquement et démocratiquement, plutôt que de laisser les anti-républicains la retourner contre la République». Rachida Dati qui avait fait des déclarations similaires par le passé, n'était pas prise très au sérieux avant son score, surprenant, aux élections municipales de juin dernier où elle est arrivée 2^e, loin devant la candidate du parti présidentiel. Celle qui avait été gentiment moquée lors de l'annonce de sa candidature à la mairie de Paris, avait prouvé à ses détracteurs qu'elle était capable de mobiliser et que les électeurs, contrairement aux observateurs politiques, la prennent au sérieux.

F. M.



OGC Nice

Atal indisponible pour «trois à quatre semaines»

LE DÉFENSEUR international algérien Youcef Atal, blessé lundi soir juste avant l'élimination de l'OGC Nice face à l'AS Monaco (2-0) en seizième de finale de la Coupe de France, sera «out pour trois ou quatre semaines», selon son entraîneur, Adrian Ursea.

Pourtant remis récemment d'une blessure contractée fin janvier, Atal s'est à nouveau blessé juste avant la rencontre face à Monaco.

«Youcef a ressenti une gêne, ce n'est pas une rechute aux ischios», a précisé Ursea dans

un communiqué du club. «Ça a été l'adducteur, sur un faux mouvement, on attendait que la douleur passe. Les examens ont confirmé une lésion à l'adducteur de grade 2, donc il est out encore pour trois ou quatre semaines», a expliqué l'entraîneur des «Aiglons».

L'ancien défenseur du Paradou AC avait effectué la semaine dernière son retour à la compétition contre Nîmes Olympique (2-1) après plusieurs semaines d'absence à cause d'une blessure à la cuis-

CAF

Constant Omari, président par intérim

LE CONGOLAIS Constant Omari, premier vice-président de la Confédération africaine de football (CAF), va assurer l'intérim à la tête de l'exécutif de la CAF jusqu'à l'élection d'un nouveau président lors de la 43^e Assemblée générale, prévue vendredi à Rabat, en remplacement du Malgache Ahmad Ahmad, suspendu pour deux ans, a indiqué l'instance. Cette décision s'applique en vertu des dispositions de l'article 24, paragraphe 8 des statuts, qui prévoient qu'en cas d'absence du président ou de son incapacité temporaire à assumer sa fonction, il est remplacé par le 1^{er}

vice-président, précise la CAF. La Confédération africaine de football a pris acte du contenu du verdict du Tribunal arbitral du sport (TAS) suite à l'appel interjeté par Ahmad Ahmad contre la décision de la Chambre de jugement du Comité d'éthique de la Fifa. Le TAS a annoncé lundi avoir réduit la suspension infligée à Ahmad Ahmad, de cinq à deux ans. A la tête de la CAF depuis 2017, le Malgache, accusé d'avoir commis «plusieurs infractions» au Code d'éthique de la Fifa, est donc inéligible pour succéder à lui-même à la tête de l'instance continentale.

Fédération algérienne de voile

Trois candidatures en lice pour la présidence

TROIS candidatures pour le poste de président de la Fédération algérienne de voile (FAV) ont été acceptées et concourront lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) pour le cycle olympique 2021-2024, dimanche à Alger (11h00), a annoncé l'instance fédérale mardi sur sa page officielle Facebook. Il s'agit de Belaâda Rabie, Azzoug Mohamed et Maza Mohamed Lyes, selon la même source, qui précise qu'il y a eu dépôt de trois candidatures. La décision a été prise mardi, lors de la réunion de la commission de candidatures, présidée par Benzoubir Karim.

Ladite commission a également validé 11 candidatures sur 12, pour les élections du Bureau fédéral, à savoir Karassane Azzedine, Hamani Tamim,

Benchama Abderrahmane, Hamouche Rachid, Arif Hamza, Kerraoui Yacine, Mabrouk Samir, Boukerrouche Karim, Boudina Mokhtar, Belaâda Abdelatif, Adjilia Yacine, alors que le dossier de Medroumi Djamil a été rejeté «conformément au procès-verbal de la commission de recours du 9 mars 2021», précise la même source.

Pour rappel, l'Assemblée générale ordinaire, tenue mardi dernier, a été marquée par le rejet du bilan moral de l'année 2020, présenté par le président sortant, Hassan Djilali.

Le bilan a été rejeté par 10 membres, contre 9 «oui», alors qu'un membre a préféré s'abstenir. A l'issue de ce rejet, le bilan financier n'a pas été soumis à examen en raison de l'interruption des travaux.

Fédération algérienne de karaté-do
AG électorale le 2 avril à Alger

LA FÉDÉRATION algérienne de karaté-do (FAK) tiendra son Assemblée générale électorale pour le cycle olympique 2021-2024 le 2 avril prochain, au Centre de presse du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger), a-t-on appris, mardi, auprès de l'instance fédérale. L'Assemblée générale ordinaire, quant à elle, aura lieu le 20 mars courant au même lieu.

Le président sortant de la FAK, Slimane Mesdoui, qui est également directeur de la jeunesse et des sports de Tiaret, a indiqué à l'APS que l'AG ordinaire permettra l'examen des bilans moral et financier du cycle olym-

pique tirant à sa fin, ainsi que l'élection, en prévision de l'AG électorale, des membres de trois commissions : celle des candidatures, celle des recours et celle de la passation de consignes.

Slimane Mesdoui a fait savoir, en outre, qu'il n'a pas l'intention de briguer un autre mandat à la tête de la Fédération de karaté, affirmant : «J'ai décidé de ne pas présenter ma candidature pour un nouveau mandat. Je me contenterai de ma mission à la tête de la DJS de Tiaret. Ma décision est en conformité avec la nouvelle législation du ministère de la Jeunesse et des Sports».

Ligue I (18^e journée)

Le MCO pour s'emparer seul des commandes

■ La 18^e journée de la Ligue I propose des affiches intéressantes, même si le choc de la journée entre l'ESS et la JSK a été reporté à une date ultérieure en raison de la participation de ces deux formations à la Coupe de la CAF et les deux matchs qui les opposent respectivement à Orlando Pirates (Afrique du Sud) et Coton Sport (Cameroun).



Les Hamraoua tenteront de consolider leur fauteuil de leader

Par Mahfoud M.

Ainsi, le MC Oran, co-leader, souhaite profiter de l'absence de l'Entente pour s'emparer seul des commandes de la Ligue I en venant à bout du CA Bordj Bou-Arreridj à domicile. Les Hamraoua qui marchent fort depuis l'arrivée de Madoui à la tête du staff technique, souhaitent continuer sur cette lancée, même s'ils doivent faire très attention à cette équipe bordjienne, qui telle une bête blessée, jouera son va-tout à El Bahia et tentera de revenir avec un résultat probant pour garder intactes ses chances de qualification au prochain tour. De son côté, la JS Saoura, qui est sur le podium, aura aussi l'occasion de gagner des points supplémentaires en recevant le WA Tlemcen qui traverse une situation difficile qui a conduit ses joueurs à faire grève. Les gars de Béchar partent largement favoris et ne devraient pas être stoppés par cette équipe du WAT. L'O Médéa, en perte

de vitesse ces derniers temps, reçoit l'USM Bel-Abbès et fera tout ce qui est en son pouvoir pour l'emporter et revenir aux avant-postes. Un match devrait capter l'attention des férus de la balle ronde nationale, c'est le derby qui oppose le Mouloudia d'Alger au CR Belouizdad, deux équipes dont le niveau se rapproche et qui jouent, toutes deux, la Ligue des champions d'Afrique. Le «Doyen», qui reste sur un succès en C1, vise les trois points pour remonter au classement général et se relancer dans la course au titre national. Toutefois, le Chabab qui a été tenu en échec en compétition continentale et en championnat par le CSC, espère se refaire une santé et l'emporter lors de ce derby, certes difficile, mais qui pourrait être à sa portée si les joueurs montrent plus de hargne sur le terrain. Auteur d'un succès à l'extérieur face au WAT, l'AS Ain M'liia essayera de confirmer à home en recevant l'US Biskra qui s'est relevée et a infligé sa première défaite au leader,

l'ESS. L'USM Alger, de nouveau en crise avec un deuxième changement d'entraîneur, reçoit l'ASO Chlef et fera tout pour l'emporter et reprendre confiance. Dans un derby algérois, le NA Hussein-Dey affronte le Paradou AC avec une grande détermination pour tenter de se reprendre et se relancer pour une place honorable. Le dernier match concerne deux équipes en difficulté, à savoir le NC Magra et la JSM Skikda qui doivent se reprendre et se relancer

M. M.

Le programme :

Vendredi 12 mars 15h :
JSS-WAT
OM-USMBA
MCA-CRB
CSC-RCR
ESS-JSK (reporté)

Samedi 12 mars :

MCO-CABBA
ASAM-USB
NAHD-PAC
USMA-ASO
NCM-JSMS

Annulation de la CAN-2021 U17

Lacete : «Les joueurs sont très déçus»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football des moins de 17 ans (U17), Mohamed Lacete, a regretté mardi l'annulation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2021 de la catégorie, qui devait se jouer au Maroc du 13 au 31 mars, soulignant la déception de ses joueurs. «Avant même l'annonce officielle de l'annulation, j'ai préparé les joueurs sur le plan psychologique, en leur signifiant que le tournoi a de fortes chances d'être annulé en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19. Ils sont très déçus, car ils voulaient tant faire bonne

figure au Maroc, surtout que ce n'est pas tous les jours qu'on prend part à ce genre de rendez-vous», a indiqué à l'APS le coach des U17. Réuni lundi à Rabat, le Comité d'urgence de la Confédération africaine (CAF) a pris la décision d'annuler la CAN-2021, en prenant connaissance des contraintes auxquelles sont confrontées certaines des associations membres participantes ainsi que le pays hôte, provoquées par la pandémie de Covid-19. «Ces joueurs doivent être pris en charge, afin de les préparer en vue des prochaines échéances, et notamment la CAN

des U20 prévue en 2023. Il faut bien éviter les erreurs du passé. Le staff technique et les joueurs ont fait de leur mieux pour représenter dignement l'Algérie au Maroc, on visait les quarts de finale. Malheureusement, notre belle aventure s'est arrêtée là, c'est plus fort que nous», a-t-il ajouté. La sélection algérienne des U17 devait affronter dans le groupe B, le Nigeria, la Tanzanie et le Congo. Les joueurs du sélectionneur Mohamed Lacete devaient s'envoler samedi pour le Maroc, mais le vol a été annulé, faute d'autorisation de la part des autorités marocaines.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Plan vert 2021 à Constantine

Vaste opération de mise en terre de 1 000 arbustes d'ornement

UNE VASTE opération de mise en terre de 1 000 arbustes d'ornement a été lancée hier à travers plusieurs communes de la wilaya de Constantine, dans le cadre du Plan vert de l'exercice 2021 à l'initiative de l'Association de protection de la nature et de l'environnement (Apne), a appris l'APS de son président. «Ce programme de plantation d'arbustes dont le coup d'envoi a été donné depuis l'école primaire Amar-Boukheche de la commune de Hamma Bouziane (nord de Constantine), se poursuivra jusqu'au 10 du mois d'avril prochain», a souligné Abdelmadjid Sebih. Le Plan de plantation en cours d'exécution avec la collaboration des directions de l'éducation (DE) et de la jeunesse et des sports (DJS), touchera six établissements scolaires situés dans les communes de Constantine, El Khroub, Ain Smara, Hamma Bouziane et la circonscription Ali-Mendjeli, à raison de 50 arbustes et de plantes d'ornement par structure.

Selon M. Sebih, quatre maisons de jeunes et quatre quartiers situés dans les communes de Constantine, El Khroub, Didouche Mourad, Ain Smara, Hamma Bouziane ainsi qu'à Ali-Mendjeli, sont également au pro-

gramme de ce reboisement.

«Nous avons reçu des demandes émanant d'autres quartiers et établissements scolaires, en particulier de la nouvelle ville Massinissa, dans la commune d'El Khroub, souhaitant bénéficier de plantation d'arbustes pour embellir leur cadre de vie», a-t-il fait savoir, soulignant que «le reboisement en cours se poursuivra bien au-delà du Plan vert afin de répondre aux besoins du maximum d'habitants de différents sites urbains».

L'Association va également procéder, dans le cadre de ce Plan vert, à l'organisation d'actions de sensibilisation sur l'importance de la plantation d'arbres à destination des élèves de différents cycles d'enseignement scolaire et en direction des habitants de l'ensemble des cités et zones urbaines ciblées, notamment la catégorie des jeunes, en étroite coordination avec les comités de quartiers, a révélé la même source. L'objectif primordial recherché à travers la réalisation de ce programme de plantation est de promouvoir de la culture environnementale chez les jeunes et susciter une prise de conscience collective pour une meilleure préservation de la nature, a-t-on rappelé.

K. L.

MC Oran

Pari sur le «mercato» pour réduire la masse salariale de l'équipe

LA DIRECTION du MC Oran compte profiter du prochain «mercato», devant débiter vendredi, pour revoir à la baisse la masse salariale de son équipe pensionnaire de la Ligue 1 de football en raison de la crise financière dans laquelle se débat le club, a-t-on appris, hier, de ce dernier. Selon cette source, un accord a été trouvé entre les responsables du club et l'entraîneur Kheireddine Madoui pour la libération de pas moins de cinq joueurs qui «touchent de gros salaires, mais qui n'ont pas apporté le plus escompté».

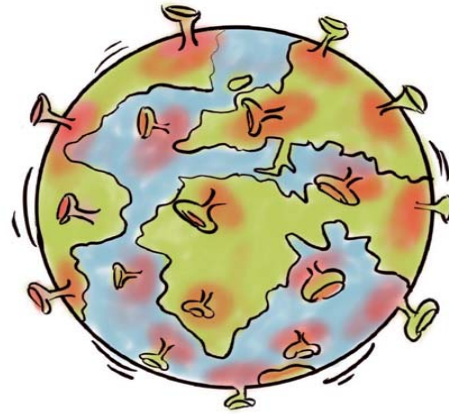
La direction des «Hamraoua» table sur cette démarche pour faire face aux difficultés financières du club, surtout en ces temps de disette où les subventions émanant des autorités locales ainsi que des sponsors ont sensiblement diminué, précise-t-on encore, révélant au passage que la masse salariale de l'équipe première est estimée cette saison à 40 millions de dinars mensuellement.

Parmi les joueurs mis sur la liste des libérés, il y a les deux ex-attaquants du MC Alger, Hichem Nekkache et Walid Derrardja, arrivés l'été dernier au MCO contre des salaires jugés

«exorbitants», comme l'a souligné, dans une récente déclaration à l'APS, Rafik Cherrak, responsable de la communication et de marketing.

Les dirigeants des «Rouge et Blanc» espèrent que les négociations qui seront engagées dans les prochains jours avec les joueurs concernés soient couronnées de succès, pour que la situation financière du club ne se complique pas davantage. Laquelle situation était derrière la résiliation du contrat de l'ex-entraîneur de l'équipe, le Français Bernard Casoni, en janvier dernier, tout en encaissant deux salaires supplémentaires en guise d'indemnités, rappelle-t-on. Le MCO traverse une période faste depuis quelque temps. L'équipe reste sur quatre victoires de rang, lui ayant permis de se hisser en tête du classement qu'elle partage avec l'ES Sétif (30 pts chacune), mais avec deux matchs de plus pour les Oranais. Les protégés de Madoui auront l'occasion, samedi prochain (15h00), de signer une cinquième victoire de suite en accueillant le CA Bordj Bou-Arréridj, la lanterne rouge avec seulement 4 unités, dans le cadre de la 17^e journée. R. S.

Propagation mondiale du coronavirus



LOUIS

Djalou@hotmail.com

Oran/Centres d'enfouissement technique

Reprise du travail après une grève de 10 jours

■ Les travailleurs des trois centres d'enfouissement technique des déchets de la wilaya d'Oran ont repris le travail après une grève de 10 jours, causant une grande perturbation dans la gestion des déchets, a-t-on appris, hier, de la directrice de la société publique de ces centres.

Par Hamid B.

M^{me} Dalila Chellal a indiqué que les travailleurs ont pris conscience de la sensibilité de la situation, réalisant qu'il était impensable de poursuivre une grève pouvant nuire au citoyen et à l'environnement, ce qui les a poussés à reprendre le travail mardi. Les grévistes ont repris le dialogue autour de leurs revendications concernant leurs conditions de travail.

Les travailleurs sont entrés en grève et ont fermé les portes des CET avant de les rouvrir de

nouveau suite aux injonctions des autorités de la wilaya, et ce, afin de permettre de décharger les déchets collectés dans les différents quartiers.

Une large campagne de volontariat a été également organisée samedi dernier, pour nettoyer les différents sites, avec la participation des autorités locales et des associations, ce qui a permis de collecter quelque 850 tonnes de déchets accumulés, selon la même responsable.

De leur côté, quelques travailleurs contactés par l'APS

ont confirmé leur retour à leur lieu de travail, en attendant de s'organiser et de créer un syndicat structurant leurs revendications, qu'ils qualifient d'importantes, soulignant qu'ils «ne comptent pas y renoncer», notamment en ce qui concerne la disponibilité des équipements, l'augmentation des primes de transport et de panier, l'octroi d'une prime annuelle et la révision de la convention collective de l'entreprise en ce qui concerne les primes et leurs taux.

H. B.

Covid-19

250 infractions commerciales recensées à Alger en une semaine

LES SERVICES de Sûreté de la wilaya d'Alger ont enregistré, au cours de la période allant du 23 au 28 février dernier, 251 infractions commerciales aux mesures de prévention contre la propagation du coronavirus (Covid-19), a indiqué, hier, un communiqué de

la Direction générale de la Sûreté nationale.

Dans le cadre de l'opération du contrôle périodique des activités commerciales, les services de wilaya de la police générale et de la réglementation ont enregistré 251 infractions, suite au contrôle de

2 157 locaux commerciaux et 1 973 opérations de contrôle, à l'issue desquelles des mesures administratives ont été prises, à savoir, 248 mises en demeure et 3 procédures de fermeture immédiate de commerces, lit-on dans le communiqué.

M. O.

Cour d'Alger/Affaire Labidi

Le durcissement de la peine requis contre Djelloul Djoudi

LE PARQUET de la République près la cour d'Alger a requis, hier, le durcissement de la peine contre l'ancien parlementaire et porte-parole du Parti des travailleurs (PT), Djelloul Djoudi, poursuivi pour diffamation à l'encontre de l'ancienne ministre de la Culture, Nadia Labidi.

Le tribunal de première instance d'El Harrach avait condamné Djelloul Djoudi, en

octobre 2020 dans la même affaire, à une peine de 3 mois de prison avec sursis, assortie d'une amende de 50 000 DA, dans l'affaire de diffamation l'opposant à l'ancienne ministre de la Culture, Nadia Labidi.

La cour d'Alger prononcera, le 24 mars courant, le verdict dans cette affaire, a indiqué le président de l'audience.

Auditionné par la cour, Djelloul Djoudi a affirmé que ses

déclarations faites en mai 2019 au journal «Liberté» n'étaient que des réponses aux questions du journaliste. «Il ne s'agissait pas de déclarations personnelles, mais plutôt en ma qualité de porte-parole du PT», a-t-il ajouté.

De son côté, Nadia Labidi a réaffirmé «son attachement à son droit à la réhabilitation, en publiant le jugement dans deux journaux nationaux».

O. N.